PaysanBreton
Hebdomadaire Technique Agricole

Date de génération de ce justificatif : 20/04/2025
Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

THOMAS SEGUY CONSEIL – Constitution de société

Référence : L011817

Départements de publication : Finistère
Annonce légale publiée le 22 juillet 2022 sur paysan-breton.fr
Evènement(s) : Constitution de société

Par acte SSP du 11/07/2022 il a été constitué une SARL dénommée: **THOMAS SEGUY CONSEIL** Sigle: TSC Nom commercial: VISEEON – LANDERNEAU Siège social: 4 allée de keraneost 29800 LANDERNEAU Capital: 3.000 € Objet: La société a pour objet l'exercice de la profession d'expert-comptable dès son inscription au Tableau de l'Ordre des experts-comptables. Elle peut réaliser toutes opérations qui se rapportent à cet objet et qui sont compatibles avec celui-ci, dans les conditions fixées par les textes législatifs et réglementaires. Elle peut notamment détenir des participations dans des entreprises de toute nature sous le contrôle du conseil régional de l'Ordre dans les conditions fixées par le règlement intérieur de l'Ordre des experts-comptables. Gérant: M. SEGUY Thomas 4 Allée DE KERANEOST 29800 LANDERNEAU Durée: 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de BREST

Consulter cette annonce en ligne